

DEPLACEMENTS ALTERNATIFS/ACTIFS

Partage de la Rue et de la Route

REUNION MAIRIES du 24/07/2018

Propositions et demandes d'Aménagements
Communes du Haut-Pays
de la Communauté d'Agglomération
de Sud Sainte Baume

Associations et particuliers

- Arc-en-Ciel Environnement
- Association de Défense de l'Environnement d'Evenos
- Vélo Club Beaussétan
- FNE-Noster PACA -AF3V - TVD - ACB
- Des particuliers engagés

OBJECTIFS

- Voir se développer sur les communes SSB, notamment sur le Beausset et Evenos, des aménagements permettant de se déplacer en sécurité tant en vélo qu'à pied comme alternative aux déplacements motorisés

CONTEXTE GLOBAL

- Il est reconnu que les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités humaines sont responsables du réchauffement et des dérèglements climatiques.
- Chacun doit prendre sa part

SYNERGIE INDISPENSABLE

- nouvelle donne s'impose avec nécessité de travailler tous ensemble, citoyens, élus et associations notamment au niveau local et être à la hauteur des défis du 21ème siècle
- et nous conduire vers l'indispensable progrès humain pour nous, pour nos enfants

Mesures complémentaires (non traitées dans ce projet)

- *Co-voiturage et parkings ad hoc
judicieusement situés*
- *Navettes vers gares*
- *Etc...*

TECHNOLOGIE

- l'essor du **vélo électrique** permet désormais à tous de profiter de cette technologie pour se déplacer de manière plus écologique.

ETAT DES LIEUX

- dangereux de circuler à pied ou en vélo à la fois sur le village, en périphérie du village et à partir des quartiers plus éloignés
- Cela décourage la pratique des modes de déplacement actifs - les parents accompagnent leurs enfants aux écoles en voiture plutôt que les laisser prendre des risques, participant ainsi à la congestion et à la pollution de certains axes autour du village.

Aménagements possibles

- bandes cyclables et piétonnes
- sens interdits des zones 30km/h utilisables à contre-sens pour les cyclistes
- chemins piétonniers sécurisés le long des routes
- réhabilitations des servitudes de passage piétons/cyclistes au plus court entre village et écart
- Itinéraires partagés balisés: chicanes, délinéateurs, ralentisseurs
- pistes cyclables là où la sécurité le requiert
- zones de rencontre aux centres-villes (zone 20km/h de "cohabitation apaisée)
- plateaux traversants
- voies vertes (piétons et vélos)
- CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) ou "chaussidou"

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ATTENTION DES AUTOMOBILISTES (ÉTAPE FONDAMENTALE)

- information aux dernières réglementations (eg. Code de la Rue, PAMA Plan d'Actions pour les Mobilités Actives)
- signalisation et sensibilisation à la présence de piétons et de vélos
- signalisation pour informer des règles de dépassement des cyclistes et piétons
- sensibilisation au respect des limites de vitesses en ville et en périphérie (les 30km/h sont rarement respectés)







Zone de Rencontre (panneau quasi invisible)

AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES SUR LES COMMUNES DU BEAUSSET ET D'EVENOS (1)

D'une manière générale

- aménagements pour sécuriser cyclistes et piétons pour pouvoir se déplacer entre les écoles primaires, le collège et le centre-ville du Beausset et de Ste Anne d'Evenos
- quelques axes de circulation douce sécurisés et bien identifiés pour se rendre des quartiers périphériques (écarts) vers centre-ville du Beausset

AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES (2)

Plus précisément:

- Signalisation indiquant possibilité de circuler en vélo à double-sens sur la portion du chemin de la Reppe en sens unique /30km/h pour **se rendre de la place de Ste Anne d'Evenos vers le centre commercial**
- ** à noter que le contresens cyclable est, sauf mesure contraire, autorisé sur les voies en sens unique à 30*
- Aménagements permettant de pouvoir circuler en vélo sans emprunter la chaussée le long des **boulevards du 11 novembre et du 8 mai** (carrefour des "Goubelets" et carrefour des écoles primaires)
- Piste cyclable bidirectionnelle ou voie verte pour **aller de Ste Anne d'Evenos jusqu'au collège puis au village du Beausset** le long de l'ancien chemin de Marseille à Toulon *Des panneaux 30km/h rappelant la possibilité de circuler en vélo dans les 2 sens pour la partie sud de ce chemin entre Ste Anne d'Evenos et Ste Brigitte pourrait constituer une première étape.*

AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES (3)

- Aménagements permettant de circuler à pied et en vélo le long de la DN8 du rond-point de Maran vers le rond-point de Carrefour Market
- pouvoir circuler à pied et en vélo entre le garage Peugeot et Casino (projet en cours)
- signaler correctement les 150 m de la Zone de Rencontre au centre du village et l'étendre.

BENEFICES

- Moins de pollution
- Moins d'embouteillages
- Moins de places de parking nécessaires pour les voitures
- Enfin des enfants autorisés à utiliser leurs vélos notamment pour aller à l'école
- Promotion d'un tourisme éco-responsable (image positive du territoire)

- *A noter que 10 kms en voiture coûtent 1 euro en carburant contre seulement environ 1 centime pour un vélo électrique et rien pour un vélo classique (le tout hors coût d'achat du véhicule).*

ELEMENTS FINANCIERS

Vision moyen et long terme

Il y a des coûts, mais à mettre en face
des bénéfices sur le moyen/long
terme